

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900067	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie d Arras Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	29

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 734 372,86	1 598 533,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 135 839,71
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 734 372,86	2 734 372,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 537 770,99	2 871 319,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	817 836,72	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 484 288,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 355 607,71	3 355 607,71

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 089 980,57	6 089 980,57
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	91 975,00	0,00	95 810,00	95 810,00	95 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 510,00	0,00	79 735,00	79 735,00	79 735,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		183 485,00	0,00	176 545,00	176 545,00	176 545,00
66	Charges financières	76 664,36	0,00	81 380,59	81 380,59	81 380,59
67	Charges exceptionnelles	289 840,57	0,00	123 479,28	123 479,28	123 479,28
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		549 989,93	0,00	381 404,87	381 404,87	381 404,87
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 690 782,51		1 819 916,35	1 819 916,35	1 819 916,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	510 000,00		533 051,64	533 051,64	533 051,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 200 782,51		2 352 967,99	2 352 967,99	2 352 967,99
TOTAL		2 750 772,44	0,00	2 734 372,86	2 734 372,86	2 734 372,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 261 080,00	0,00	1 356 620,60	1 356 620,60	1 356 620,60
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	0,00	65 087,00	65 087,00	65 087,00
Total des recettes de gestion des services		1 288 080,00	0,00	1 421 707,60	1 421 707,60	1 421 707,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	280 840,57	0,00	114 479,00	114 479,00	114 479,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 568 920,57	0,00	1 536 186,60	1 536 186,60	1 536 186,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	60 000,00		62 346,55	62 346,55	62 346,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		60 000,00		62 346,55	62 346,55	62 346,55
TOTAL		1 628 920,57	0,00	1 598 533,15	1 598 533,15	1 598 533,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 135 839,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 290 621,44
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
21	Immobilisations corporelles	2 100 341,18	674 967,91	1 744 821,44	1 744 821,44	2 419 789,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	339 450,02	142 868,81	350 000,00	350 000,00	492 868,81
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 439 891,20	817 836,72	2 094 921,44	2 094 921,44	2 912 758,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	166 361,57	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	275 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	447 061,57	0,00	315 700,00	315 700,00	315 700,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	93 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	14 803,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 980 552,77	817 836,72	2 425 424,44	2 425 424,44	3 243 261,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 000,00		62 346,55	62 346,55	62 346,55
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 000,00		112 346,55	112 346,55	112 346,55
	TOTAL	3 090 552,77	817 836,72	2 537 770,99	2 537 770,99	3 355 607,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	126 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	176 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	585 619,05	0,00	333 548,46	333 548,46	333 548,46
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	166 361,57	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	751 980,62	0,00	333 548,46	333 548,46	333 548,46
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	93 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	14 803,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 021 780,62	0,00	468 351,46	468 351,46	468 351,46
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 690 782,51		1 819 916,35	1 819 916,35	1 819 916,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	510 000,00		533 051,64	533 051,64	533 051,64
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 250 782,51		2 402 967,99	2 402 967,99	2 402 967,99
	TOTAL	3 272 563,13	0,00	2 871 319,45	2 871 319,45	2 871 319,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	484 288,26
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 290 621,44
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	95 810,00		95 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	79 735,00		79 735,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	81 380,59	0,00	81 380,59
67	Charges exceptionnelles	123 479,28	0,00	123 479,28
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	533 051,64	533 051,64
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 819 916,35	1 819 916,35
Dépenses d'exploitation – Total		381 404,87	2 352 967,99	2 734 372,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	62 346,55	62 346,55
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	310 000,00	0,00	310 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100,00	0,00	100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 419 789,35	50 000,00	2 469 789,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	492 868,81	0,00	492 868,81
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	14 803,00	0,00	14 803,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 243 261,16	112 346,55	3 355 607,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 356 620,60		1 356 620,60
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	65 087,00		65 087,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	114 479,00	62 346,55	176 825,55
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 536 186,60	62 346,55	1 598 533,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 135 839,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	120 000,00	0,00	120 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		533 051,64	533 051,64
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	14 803,00	0,00	14 803,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 819 916,35	1 819 916,35
	Recettes d'investissement – Total	134 803,00	2 402 967,99	2 537 770,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	484 288,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	333 548,46
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	91 975,00	95 810,00	95 810,00
605	Achats d'eau	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	165,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	14 835,00	9 835,00	9 835,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 475,00	1 475,00	1 475,00
63512	Taxes foncières	73 000,00	80 000,00	80 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 510,00	79 735,00	79 735,00
648	Autres charges de personnel	90 510,00	79 735,00	79 735,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		183 485,00	176 545,00	176 545,00
66	Charges financières (b) (8)	76 664,36	81 380,59	81 380,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 000,00	76 000,00	76 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-335,64	380,59	380,59
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	289 840,57	123 479,28	123 479,28
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	2 500,28	2 500,28
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	280 840,57	114 479,00	114 479,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 500,00	6 500,00	6 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		549 989,93	381 404,87	381 404,87
023	Virement à la section d'investissement	1 690 782,51	1 819 916,35	1 819 916,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	510 000,00	533 051,64	533 051,64
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	510 000,00	533 051,64	533 051,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 200 782,51	2 352 967,99	2 352 967,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 200 782,51	2 352 967,99	2 352 967,99
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 750 772,44	2 734 372,86	2 734 372,86

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 150,97
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 770,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	380,59

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 261 080,00	1 356 620,60	1 356 620,60
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 081 080,00	1 174 747,60	1 174 747,60
7064	Locations de compteurs	180 000,00	181 873,00	181 873,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,00	65 087,00	65 087,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	27 000,00	24 000,00	24 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	41 087,00	41 087,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 288 080,00	1 421 707,60	1 421 707,60
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	280 840,57	114 479,00	114 479,00
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	280 840,57	114 479,00	114 479,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 568 920,57	1 536 186,60	1 536 186,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	60 000,00	62 346,55	62 346,55
777	Quote-part subv invest transf opte résul	60 000,00	62 346,55	62 346,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 000,00	62 346,55	62 346,55
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 628 920,57	1 598 533,15	1 598 533,15

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 135 839,71
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 734 372,86
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	100,00	100,00	100,00
2051	Concessions et droits assimilés	100,00	100,00	100,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 100 341,18	1 744 821,44	1 744 821,44
2111	Terrains nus	26 500,00	11 000,00	11 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 073 841,18	1 733 821,44	1 733 821,44
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	339 450,02	350 000,00	350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	289 450,02	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 439 891,20	2 094 921,44	2 094 921,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	166 361,57	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	166 361,57	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	275 000,00	310 000,00	310 000,00
1641	Emprunts en euros	275 000,00	310 000,00	310 000,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 700,00	5 700,00	5 700,00
261	Titres de participation	5 700,00	5 700,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		447 061,57	315 700,00	315 700,00
458101	Opération 01-EAU GAVRELLE RUE PLOUVAIN (6)	33 600,00	14 803,00	14 803,00
458102	Opération 02-EAU TILLOY LES MOFFLAINES RUE DE GAULLE (6)	60 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		93 600,00	14 803,00	14 803,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 980 552,77	2 425 424,44	2 425 424,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	60 000,00	62 346,55	62 346,55
	Reprises sur autofinancement antérieur	60 000,00	62 346,55	62 346,55
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	23 999,45	18 872,00	18 872,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	469,00	469,00	469,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 289,00	9 289,00	9 289,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	552,00	8 026,00	8 026,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	8 399,00	8 399,00	8 399,00
13918	Autres subventions d'équipement	17 291,55	17 291,55	17 291,55
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		110 000,00	112 346,55	112 346,55
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 090 552,77	2 537 770,99	2 537 770,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	817 836,72
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	126 200,00	120 000,00	120 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	126 200,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		176 200,00	120 000,00	120 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	585 619,05	333 548,46	333 548,46
1068	Autres réserves	585 619,05	333 548,46	333 548,46
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	166 361,57	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	166 361,57	0,00	0,00
Total des recettes financières		751 980,62	333 548,46	333 548,46
458201	Opération 01-EAU GAVRELLE RUE PLOUVAIN (5)	33 600,00	14 803,00	14 803,00
458202	Opération 02-EAU TILLOY LES MOFFLAINES RUE DE GAULLE (5)	60 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		93 600,00	14 803,00	14 803,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 021 780,62	468 351,46	468 351,46
021	Virement de la section d'exploitation	1 690 782,51	1 819 916,35	1 819 916,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	510 000,00	533 051,64	533 051,64
28031	Frais d'études	114 949,97	1 102,00	1 102,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 885,00	5 885,00	5 885,00
281311	Bâtiments d'exploitation	13 696,00	13 696,00	13 696,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	5 825,00	5 825,00	5 825,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	306 391,09	309 089,55	309 089,55
281561	Service de distribution d'eau	33 278,94	167 480,09	167 480,09
28157	Aménagement matériel industriel	9 907,00	9 907,00	9 907,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 084,00	1 084,00	1 084,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	7 148,00	7 148,00	7 148,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	11 835,00	11 835,00	11 835,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 200 782,51	2 352 967,99	2 352 967,99
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 250 782,51	2 402 967,99	2 402 967,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 272 563,13	2 871 319,45	2 871 319,45

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	484 288,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 355 607,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 867 423,52									
1641 Emprunts en euros (total)					4 867 423,52									
200001001/990237	CAISSE D'EPARGNE	03/01/2000	07/01/2000	07/04/2000	1 981 837,22	V	EURIBOR03M	4,750	2,893	EUR	T	P	O	A-1
201111003/00001565892F	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/11/2011	19/12/2011	19/03/2012	1 000 000,00	F		5,130	5,321	EUR	T	P	N	A-1
201301011/99144462374	CREDIT AGRICOLE	10/12/2008	01/01/2013	10/03/2013	187 444,42	F		5,110	5,241	EUR	T	P	N	A-1
201301012/99140717505	CREDIT AGRICOLE	20/10/2005	01/01/2013	20/10/2013	51 228,16	F		3,850	3,976	EUR	A	P	N	A-1
201604003/MON509666EUR	CAISSE FRAN. DE FINANCE. LOCAL	02/04/2016	02/05/2016	01/09/2016	386 250,05	F		1,200	1,223	EUR	T	C	N	A-1
201610003/204	AGENCE FRANCE LOCAL	25/10/2016	15/12/2016	15/03/2017	1 000 000,00	F		1,070	1,075	EUR	T	P	N	A-1
201701003/MON517988 EUR/001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/07/2007	01/01/2017	01/12/2017	186 157,95	F		4,830	0,000	EUR	A	P	N	A-1
201701004/	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2014	01/01/2017	25/02/2018	74 505,72	F		2,050	0,000	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET EAU - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 867 423,52									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 709 200,74					303 003,78	74 656,49	0,00	3 389,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 709 200,74					303 003,78	74 656,49	0,00	3 389,79
200001001/990237	N	0,00	A-1	161 183,97	0,76	V	EURIBOR03M	0,000	161 183,97	0,00	0,00	0,00
201111003/00001565892F	N	0,00	A-1	798 069,49	13,95	F		5,130	40 076,35	40 734,11	0,00	1 188,15
201301011/99144462374	N	0,00	A-1	167 702,00	20,93	F		5,110	4 586,35	8 482,61	0,00	463,07
201301012/99140717505	N	0,00	A-1	34 432,43	7,79	F		3,850	3 756,89	1 325,65	0,00	229,64
201604003/MON509666EUR	N	0,00	A-1	337 968,77	10,41	F		1,200	32 187,52	3 910,79	0,00	295,59
201610003/204	N	0,00	A-1	954 912,21	18,94	F		1,070	45 572,17	10 035,11	0,00	405,41
201701003/MON517988 EUR/001	N	0,00	A-1	180 426,15	18,90	F		4,830	6 008,65	8 714,58	0,00	678,63
201701004/	N	0,00	A-1	74 505,72	7,15	F		2,050	9 631,88	1 453,64	0,00	129,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET EAU - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 709 200,74					303 003,78	74 656,49	0,00	3 389,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 709 200,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels bureautiques	5	14/11/2013
L	Frais d'établissement	5	14/11/2013
L	Usine de production d'eau potable et station de pompage	50	14/11/2013
L	Ouvrages de génie civil pour le captage et le transport de l'eau potable	50	14/11/2013
L	Installations : pompes, appareils électromécaniques	30	14/11/2013
L	Organes de régulation (électronique, capteurs etc.)	10	14/11/2013
L	Outils et matériel d'exploitation (compteurs)-15	15	14/11/2013
L	Outils et matériel d'exploitation (compteurs)-20	20	14/11/2013
L	Bâtiments durables (château d'eau et réservoir)	60	14/11/2013
L	Bâtiments légers, abris	30	14/11/2013
L	Agencements et aménagement de bâtiments, installations électroniques et téléphoniques	30	14/11/2013
L	Mobilier de bureau	10	14/11/2013
L	Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	14/11/2013
L	Matériel informatique	5	14/11/2013
L	Engins de travaux publics, véhicules	10	14/11/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		372 346,55	372 346,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		310 000,00	310 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	310 000,00	310 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		62 346,55	62 346,55
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	62 346,55	62 346,55
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	372 346,55	817 836,72	0,00	1 190 183,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 352 967,99	III 2 352 967,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 352 967,99	2 352 967,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 102,00	1 102,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 885,00	5 885,00
281311	Bâtiments d'exploitation	13 696,00	13 696,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	5 825,00	5 825,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	309 089,55	309 089,55
281561	Service de distribution d'eau	167 480,09	167 480,09
28157	Aménagement matériel industriel	9 907,00	9 907,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 084,00	1 084,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	7 148,00	7 148,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	11 835,00	11 835,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 819 916,35	1 819 916,35

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 352 967,99	0,00	484 288,26	333 548,46	3 170 804,71

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 190 183,27
Ressources propres disponibles	IV	3 170 804,71
Solde	V = IV – II (6)	1 980 621,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : Opération 01-EAU GAVRELLE RUE PLOUVAIN			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	
458101 (5)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	
RECETTES (b)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	
458201 Financement par le tiers (7)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	12 600,00	0,00	14 803,00	14 803,00	

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : Opération 02-EAU TILLOY LES MOFFLAINES RUE DE GAULLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	17 748,86	0,00	0,00	0,00	
458102 (5)	17 748,86	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	17 748,86	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	17 748,86	0,00	0,00	0,00	
458202 Financement par le tiers (7)	17 748,86	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : Opération 02-EAU TILLOY LES MOFFLAINES RUE DE GAULLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 748,86	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 84

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 75

Contre : 1

Abstentions : 2

Date de convocation : 23/03/2018

Présenté par (1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président,

A siège de la Communauté urbaine, Arras le 29/03/2018

(1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A siège de la Communauté urbaine, Arras, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANSART Pierre	
BAVIERE Jean-Pierre	
BEAUMONT Evelyne	
BECUE Grégory	
BLONDEL Anny	
BLOUIN Jean-Claude	
BOCQUILLET Denise	
CANLERS Nicole	
CATTO Gisèle	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CONTART Betty	
COULON Géry	
DAMART Daniel	
DELATTRE Dominique	
DELCOUR Jean-Pierre	
DELEURY Jean-Pierre	
DELMOTTE Cédric	
DELMOTTE Michel	
DELRUE Yves	
DEPRET Jean-François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DERVY Isabelle	
DESAILLY Jean-Claude	
DESFACHELLE Nicolas	
DESRAMAUT Marc	
DETOURNE Antoine	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DUFLOT Eric	
DUPOND Cédric	
FACHAUX-CAVROS Laurence	
FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean Pierre	
FLAUTRE Hélène	
FOURNIER Jean-Marie	
GHEERBRANT Nathalie	
GORIN Sylvie	
GUFFROY Alain	
HECQ David	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
KARPINSKI Roger	
KRETOWICZ Raymond	
KUSMIEREK Nicolas	
LACHAMBRE Pascal	
LAPOUILLE-FLAJOLET Emmanuelle	
LEBLANC Jean-Paul	
LEFEBVRE Hélène	
LESAGE Jean-Guy	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LETURQUE Frédéric	
LEVIS Jean-Claude	
MALFAIT Alexandre	
MASTIN Philippe	
MATHISSART Michel	
MICHEL Didier	
MILLEVILLE Bernard	
MONTEL Marie-Françoise	
MUYLAERT François-Xavier	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
OUAGUEF Zohra	
PARIS Guy	
PARMENTIER Jean-Marc	
PATRIS Jacques	
PLU Jean-Claude	
POTEZ Roger	
PUCHOIS Jean-Pierre	
RAPENEAU Philippe	
ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEZ Pierre	
ROUX Carole	
SACCHETTI Claudine	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michaël	
THERY Vincent	
THUILOT Didier	
TILLARD Jean-Luc	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VAN GHELDER Alain	
VANLERENBERGHE Jean-Marie	
VIARD Philippe	
ZECHEL Michel	
ZIEBA Jean-Marie	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Philippe RAPENEAU, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2018, et de la publication le 30/04/2018

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.